



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	Rue de Clignancourt	Numéro	T10984
Adresse du site	26, rue de Clignancourt	Hauteur	R + 4 (31,31 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Deux autres opérateurs présents sur le site OF (30°, 140° et 265°) et SFR (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/11/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	22/01/2019
Historique et contexte	Avis favorable CCTM du 26/11/2015

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 210° et 300°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 10 et 15 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0° et 6° à 10° (azimut 300°)
Estimation	60° < 3V/m ; 210° < 4V/m ; 300° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Établissements particuliers < 2 V/m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes Pentabande de 2m par trois antennes Heptabande de tailles identiques.		
Zone technique	Trois coffrets techniques supplémentaires seront placés à proximité des antennes. Aucun impact visuel ne sera engendré.		
Hauteur antennes/sol	30,49 m azimut 60° ; 29,74 m azimut 210° ; 30,04 m azimut 300°		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle	11 rue André Del Sartre	16	NON	98	1,7
Ecole Maternelle	8 rue Christiani	20	OUI	73	0,25
Accueil des jeunes Enfants	3 B rue Christiani	19	NON	114	0,022

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

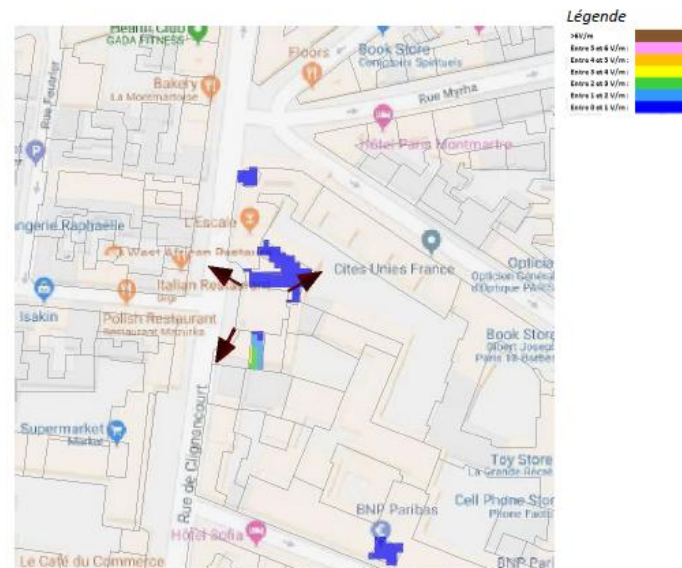
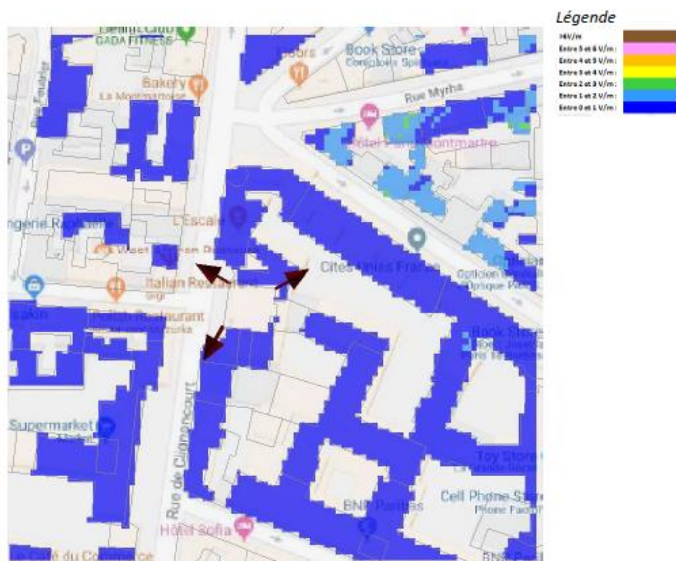




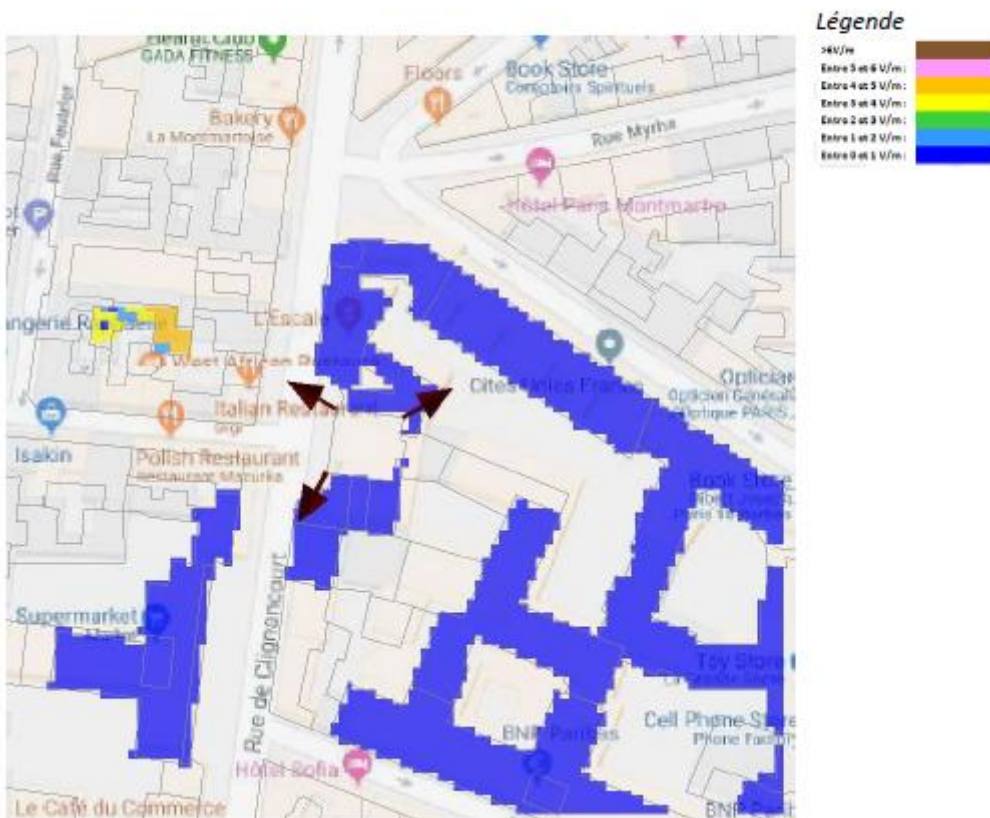
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	31,5 m	22,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



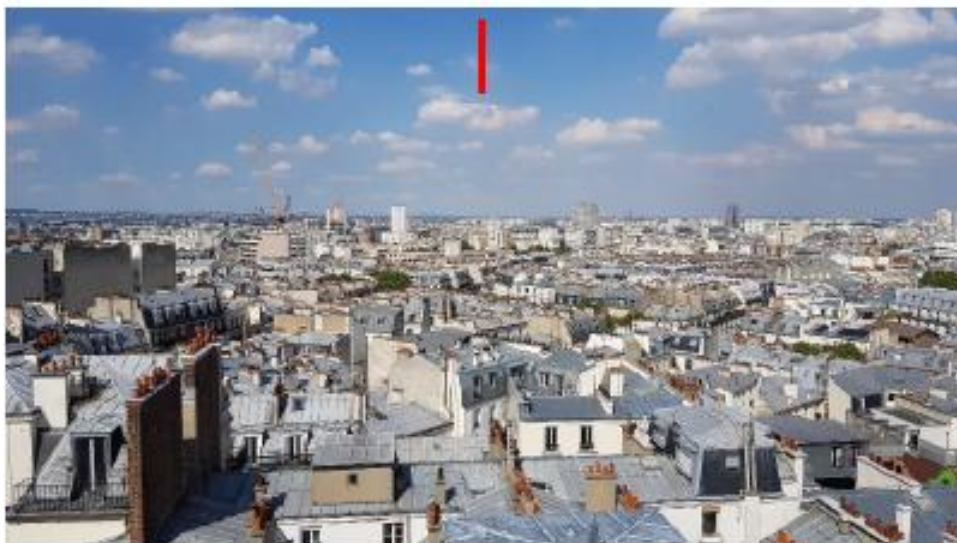
Etat projeté :

Aucune modification visible

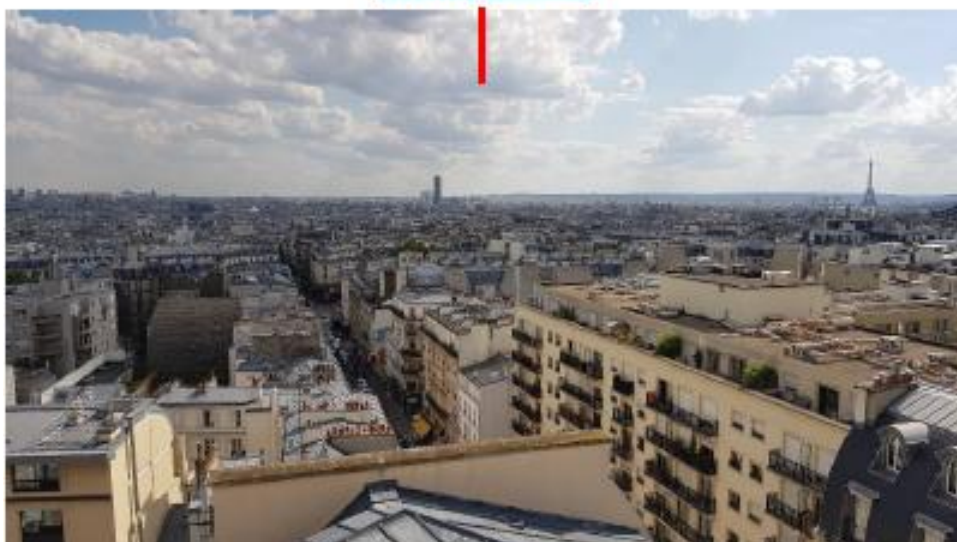


Vue des Azimuts

Azimut 60 ° :



Azimut 210 ° :



Azimut 300 ° :

